

LE LIVRET DE MICRO EPARGNE ACCOMPAGNE EN PARTENARIAT AVEC LE CCAS DE NANTES

- FICHE D'INFORMATIONS PRATIQUES ET MODALITES -

ELIGIBILITE

- Etre une **personne physique** majeure ayant le statut de résident français (au regard de la législation fiscale française) en situation de pauvreté ou de vulnérabilité financière
- Etre en lien avec le CCAS de Nantes et répondre aux conditions d'éligibilité des aides facultatives du CCAS
- Un seul Livret de Micro Epargne Accompagné par famille

OBJECTIF

- Réalisation d'un projet (par exemple : équiper un logement, acheter un ordinateur)
- Faire face aux imprévus (épargne de précaution)
- Se faire plaisir ou faire plaisir à ses proches (épargne plaisir)

INTERETS

- Taux de rémunération fixé à **1,25%**
- Décompte des intérêts à la quinzaine
- Capitalisation des intérêts nets au 31/12 de chaque année
- **En option** : Epargne de partage. Sur demande de l'épargnant 50% ou 100% intérêts peuvent être versés au profit d'un organisme d'intérêt général choisi dans une liste établie par le Crédit Municipal de Nantes.

DISPONIBILITE

- Epargne disponible à tout moment
- Retraits libres et gratuits (minimum 1€) par chèque ou virements. Pas de retraits en espèces.

DUREE

- Illimité tant que les revenus le justifient

VERSEMENTS

- **Versement de 1€ à l'ouverture** par le Crédit Municipal de Nantes
- Versements **à partir de 1€** au rythme choisi par l'épargnant par chèque, virement ou via le site internet

MODALITES DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Rencontre entre l'utilisateur et un conseiller lors d'une « permanence solidaire » du CCAS de Nantes
- Etablissement d'un diagnostic socio-budgétaire. Au besoin et sur demande de l'utilisateur, accompagnement social à la gestion budgétaire

- Présentation des informations nécessaires pour ouvrir un livret de micro épargne par un conseiller solidaire du CCAS ainsi que des modalités de l'épargne. Au besoin, appui apporté sur la gestion dématérialisée de l'épargne
- Ouverture et suivi bancaire du livret de micro épargne assuré par le Crédit Municipal de Nantes
- **Contractualisation** de l'aide entre le bénéficiaire et le CCAS de Nantes via l'explicitation du projet à financer par l'épargne, l'engagement d'épargne et la définition des modalités de l'accompagnement socio-budgétaire de la démarche d'épargne par un conseiller solidaire

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE L'AIDE DE SOUTIEN DU CCAS DE NANTES

- Aide permettant de soutenir tous projets et notamment ceux pour lesquels le CCAS de Nantes ne disposait pas jusqu'à présent d'aides financières tels que les projets de vacances, de mariage et de cérémonies diverses
- Aide à destination des ménages à revenus modeste (ménages dont les ressources les situent au-dessus du seuil de pauvreté mais en dessous du budget de référence – mis en exergue par l'ONPES et le CREDOC- d'environ 1 400€ pour une personne seule)
- Aide facultative de soutien potentiellement apportée par le CCAS, pour tout projet défini et explicité, sous réserve que l'utilisateur remplisse les conditions de ressources inscrites au règlement du CCAS
- Aide sous forme **d'abondement à hauteur de 25% maximum** de la somme épargnée pour réaliser un projet
- **Plafonnement de cette aide à 250€**

GARANTIE DES DEPOTS

- Adhésion du Crédit Municipal de Nantes au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution

PLAFOND DES DEPOTS

- Maximum 3 000 €

FISCALITE

- Epargne non réglementée
- Livret soumis à la fiscalité

➤ Contacter le Crédit Municipal de Nantes pour plus d'informations sur ces points fiscaux

CONTACTS

CCAS de Nantes :

Delphine MARTIN

Responsable adjointe Pôle Relation Usagers et Accès aux Droits

Direction de l'Inclusion Sociale

Département Prévention et Solidarités

Direction Générale Déléguée à la Cohésion Sociale et aux Territoires

Adresse : 1 bis place Saint Similien BP 63625 -

44036 Nantes Cedex 1

Tél. : 02 40 99 28 83

Courriel : delphine.martin@mairie-nantes.fr

Crédit Municipal de Nantes :

Marie-Thérèse PANHELEUX

Responsable du service Economie sociale et solidaire

Tél : 02 40 99 21 15 ou 06 69 26 28 66

Courriel : mtpanheleux@creditmunicipal-nantes.fr